

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Réunion du Comité Syndical du Mercredi 28 Septembre 2022

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des
		Titulaires	Suppléants	statuts modifiés)
1101	21	08 + 1 pouvoir	02	7

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni **Mercredi 28 Septembre 2022** à 14h30 à BARNEVILLE-CARTERET, salle du pôle nautique, sur convocation du 19 septembre 2022.

Monsieur Alain NAVARRET du SMEL, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS.

PRESENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche titulaires :

Monsieur Alain NAVARRET, conseiller départemental, Président du SMEL

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1ère vice-présidente

- M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire
- M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux

Délégués des EPCI titulaires

- M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin, 2ème Vice-Président
- M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin
- M. Daniel LECUREUIL, Communauté de communes Granville Terre et Mer
- M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

Délégués des EPCI suppléants

Mme Sophie JULIEN-FARCIS, Communauté de communes de Granville Terre et Mer M. Hubert LEFEVRE, Communauté d'agglomération le Cotentin

EXCUSES

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados titulaires :

M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances (pouvoir à Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS)

- M. Thierry LETOUZE, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2
- M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer
- M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton de Granville

Délégués des EPCI titulaires :

- M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération le Cotentin
- M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes de Granville Terre et Mer

Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin

M. Alain BACHELIER, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Accusé de réception en préfecture 050-255001745-20220928-1101-DE Date de télétransmission : 05/10/2022 Date de réception préfecture : 05/10/2022

Délibération n° 1101 Comité SMEL : 28 SEPTEMBRE 2022

Programme « CARUTAH » : Caractérisation de l'état écologique du cheptel mytilicole d'Utah-Beach

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du SMEL du 28 septembre 2022 explicité en séance ;

Considérant les mortalités massives importantes et le déficit de croissance survenus en 2020 et 2021 dans les élevages de moules sur le secteur d'Utah-Beach ;

Considérant les éléments de connaissance et de compréhension de l'état des cheptels en élevage et de la qualité du milieu côtier dont dispose le SMEL, ainsi que LABEO en terme d'investigations sur les pathogènes émergents ;

Considérant le programme d'étude « CARUTAH » sur le compartiment trophique, la pollution chimique, l'état de santé des moules, porté par le Comité Régional de la Conchyliculture Normandie Mer du Nord en collaboration avec le SMEL et LABEO, évalué à 90 000 € sur 2 ans dont 26 000 € de prestations par le SMEL ;

Le Comité du SMEL à l'unanimité des membres présents, et après en avoir délibéré :

- **Donne son accord** pour la participation du SMEL au programme « CARUTAH », par prestations assurées pour le Comité Régional de la Conchyliculture Normandie Mer du Nord ;
- **Autorise** le Président du SMEL à signer les documents inhérents à la réalisation de ce projet (devis, conventions, ...).

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL, Alain NAVARRET